

Stage postdoctoral 2026-2027
à la Maison des affaires publiques et internationales

Lancée en 2022 par la Faculté des arts et des sciences, la Maison a pour mission de contribuer à l'amélioration des politiques publiques en offrant un espace de découvertes et d'échanges entre chercheurs, étudiants et praticiens-chercheurs des affaires publiques et internationales. À travers ses recherches, elle contribue à l'avancement des connaissances en affaires publiques et internationales tout en favorisant la collaboration interdisciplinaire. La Maison offre une communauté de recherche vive et audacieuse, repoussant les limites du savoir en collaboration avec des milieux de pratique.

La Maison des affaires publiques et internationales met au concours :

1 stage postdoctoral à temps plein

La personne sélectionnée profitera d'un contrat de stage postdoctoral d'une durée de 12 mois, du 1er septembre 2026 au 31 août 2027. Le salaire de base annuel se situe entre 39 760 et 65 733 \$ selon l'expérience du candidat ou de la candidate.

Critères d'admissibilité

- Détenir un Doctorat en sciences sociales avec spécialisation en lien avec les affaires publiques et internationales, notamment en sciences économiques, en démographie, en relations industrielles ou en science politique.
- Travailler sur un projet postdoctoral qui porte sur les enjeux de politiques publiques ou les affaires internationales et permet d'éclairer la prise de décision et le débat public en produisant des connaissances pour mieux outiller l'action publique.
- Avoir soutenu sa thèse après le 1er janvier 2024 ou avoir déposé sa thèse d'ici le 31 avril 2026 au plus tard.
- Ne pas détenir d'autres bourses postdoctorales pendant la durée du stage.
- Détenir déjà le droit de travailler au Canada.

Conditions et responsabilités de la personne stagiaire postdoctorale

Le candidat, la candidate, doit identifier un professeur, professeure, qui est membre régulier de la Maison des affaires publiques et internationales (<https://maison-api.umontreal.ca/accueil>) œuvrant dans son champ de recherche et disponible pour encadrer le stage avant de déposer sa candidature. Le professeur, la professeure, doit soutenir sa candidature avec une lettre démontrant la force du projet proposé et de la candidature ainsi que des moyens et de l'encadrement qui sera mis à disposition.

Sous la supervision de son directeur ou de sa directrice de recherche, chaque boursier, boursière, participera et contribuera aux activités de la Maison :

- Dans le cadre de la Maison, le boursier, la boursière réalisera ses recherches postdoctorales et publications comme spécifiées dans son dossier de candidature;
- Au terme de sa bourse, chaque boursier, chaque boursière présentera ses travaux devant la communauté de chercheurs et de *fellows* de la Maison;
- Le boursier, la boursière proposera l'organisation d'événements et d'activités scientifiques en lien avec son projet postdoctoral et la mission de la Maison et participera à leur organisation ou interviendra comme conférencier, conférencière dans un événement de la Maison;
- Chaque boursier, la boursière assistera aux événements principaux de la Maison et aux réunions obligatoires d'équipe ;
- Une présence physique régulière à la Maison des affaires publiques et internationales est requise. Un espace de travail sera mis à la disposition de la personne sélectionnée.

Sur preuve d'inscription comme stagiaire postdoctoral à l'UdeM, le stagiaire, la stagiaire touchera un salaire de base annuel 39 760 et 65 733 \$ selon l'expérience du candidat, de la candidate.

Le boursier, la boursière profitera des services usuels, comme un poste de travail, accès à la bibliothèque, etc. Un petit budget pour soutenir la participation à des conférences est disponible.

Critères de sélection

- Lien du projet de recherche avec les objectifs de la Maison
- Pertinence démontrée du projet pour au moins un milieu de pratique
- Qualité du projet de recherche et excellence du parcours académique
- Leadership et implication extracurriculaire
- Potentiel et motivation de contribution pratique aux politiques publiques et internationales ou de recherche subséquente sur ces questions

Dossier de candidature

Les pièces 1 à 5 doivent être transmises dans un seul fichier PDF dans l'ordre ci-dessous.

1. Lettre de motivation (maximum de deux pages) qui démontre le potentiel et la motivation de contribution pratique aux politiques publiques et internationales et qui explique le lien entre le projet proposé et des travaux de recherche en cours ou antérieurs.
2. Description du projet de recherche postdoctorale qui explique clairement la portée appliquée de la recherche, l'état actuel des travaux de recherche, et les publications prévues au cours de la bourse (trois pages).
3. Curriculum vitae académique.
4. Relevés de notes universitaires incluant le relevé le plus récent jusqu'à l'été 2025
 - Note : Pour les études effectuées à l'Université de Montréal, un relevé non officiel tiré de votre Centre étudiant est suffisant. Pour les études effectuées ailleurs, veuillez inclure une copie de vos relevés officiels (comme ceux téléchargés à votre dossier d'admission).
5. Lettre d'appui du professeur, de la professeure qui supervisera le projet postdoctoral. La lettre doit expliquer les liens entre le projet proposé et les recherches actuelles du professeur, de la professeure et démontrer comment le projet contribuera au déploiement de la Maison et à sa mission. Le candidat, la candidate, doit inclure la lettre dans son dossier.

Date limite et envoi du dossier

15 décembre 2025 à 23 h 59 par courriel à maison-api@fas.umontreal.ca.

Un accusé de réception sera transmis. Si ce n'est pas le cas après 72 heures ouvrables, veuillez faire un suivi à cette même adresse courriel. Aucun dossier ne sera accepté après cette échéance.

Pour des renseignements supplémentaires, contactez la directrice, Christine Rothmayr, à l'adresse suivante: christine.rothmayr.allison@umontreal.ca.

Annonce des résultats : début janvier 2026.